

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« *C'est là que l'homme croit souvent découvrir l'origine de mystérieuses misères* »

Ce livre, doté d'illustrations, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France* dirigée par M.-G. Micberth, qui compte à ce jour plus de 2 500 titres. « Le pays de Quingey occupe toute la région avoisinant le cours moyen de la Loue entre son confluent avec le Lizon et le val d'Amour, écrit l'auteur au début de son ouvrage. Il s'étend entre le Doubs, à quelques lieues en aval de Besançon, la forêt de Chaux à l'ouest et au sud les abords du Poupet. La plaine de Quingey, lieu de communication fréquenté, fut le lien naturel de cette contrée et au XVI^e siècle Quingey devint le siège d'un bailliage

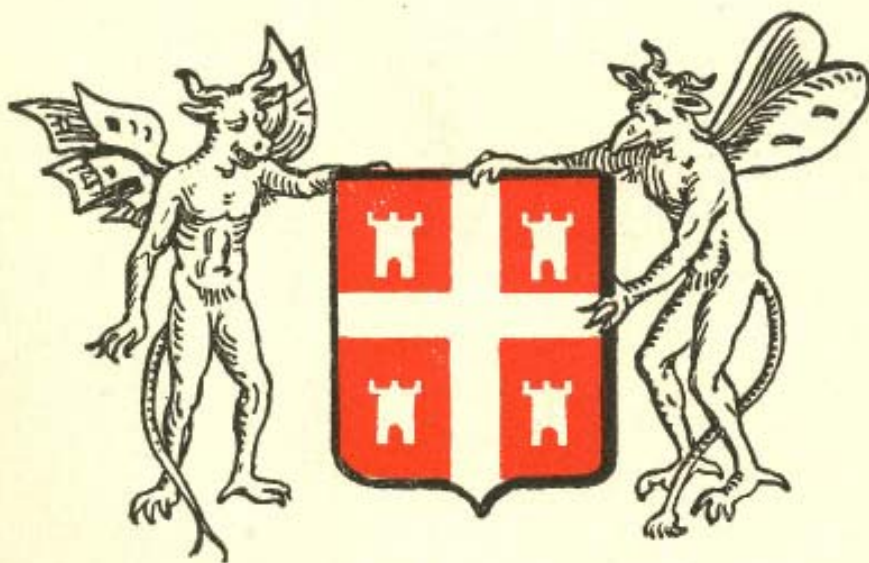
D'après combats judiciaires, dans cette « épidémie démoniaque » qui se propagea en Franche-Comté

par **Francis BAVOUX**

Introduction de
M^e Maurice GARÇON
de l'Académie française

La sorcellerie qui a été longtemps reléguée dans les oubliettes de l'histoire, les croyances populaires et les aléas d'une religion dévoyée, semble revenir au goût du jour à la faveur de livres et de films au succès retentissant. Mais c'est bien loin de ces intrigues au machiavélisme bien calibré que se situe le travail passionnant de Francis Bavoux, archiviste inspiré du département du Doubs, qui a étudié des

liasses particulièrement précieuses concernant la juridiction du Quingey, où se sont tenus autrefois « un assez grand nombre de procès en sorcellerie et où les dossiers sont demeurés assez complets ». Ici, la réalité l'emporte, une fois encore, sur la fiction : pas d'échappées vers un surnaturel chatoyant et manichéen, mais d'après combats judiciaires, au XVII^e siècle, dans cette « épidémie démoniaque » qui se propagea en Franche-Comté et où les actes les plus graves côtoient de menus faits, la plupart d'entre eux étant « probablement vrais », pris isolément et selon l'esprit du temps, et certains « totalement incontrôlables », mais aboutissant presque tous, au terme des procédures, à des condamnations à mort.



secondaire. Au XVII^e siècle, le château est une bâtisse vétuste, toute chargée d'histoire. Dans la région, les maisons des villages, de pierre et de bois, sont blotties les unes contre les autres, comme si elles cherchaient, avec leurs occupants, à se dérober aux malheurs des temps. Elles n'ont qu'un étage et ne comprennent que quelques pièces d'habitation contiguës à la grange ou à l'écurie. C'est entre ces murs gris et bas que l'on devise, que sont rappelés les querelles et tous les incidents de la vie quotidienne. C'est là que se nourrissent les frayeurs et que l'homme croit souvent découvrir l'origine de mystérieuses frayeurs. »

Les procès se fondent généralement sur des dénonciations ou sur la rumeur publique

Après avoir dressé le panorama du pays de Quingey, qui était au XVII^e siècle « un gîte d'étape entre Besançon et Salins », Francis Bavoux évoque le bailliage créé dans la localité au milieu du XVI^e siècle, dont l'appareil de supplice (le gibet) est décrit avec précision, puis l'instruction des procès en sorcellerie qui se fondent généralement sur des dénonciations ou encore sur la rumeur publique ; les charges pouvant être des preuves complètes, des demi-preuves ou des adminicules. Ensuite, l'auteur recense « les premières causes connues » qui ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle : méfaits imputés à Clémence Pougin (1607), parmi lesquels une maladie qu'elle aurait provoqué chez un nommé Pontelet, et d'autres maléices semblables dont se seraient rendues coupables Turbaine Sarrazin, Philiberte Montrolain et Antoinette Lespeloy (malédiction, menaces, sortilèges, mais aussi, parfois, guérison). Les principales affaires jugées qui sont relatées ici concernent Renobert Bardel, ses deux enfants et sa mère Simone Deboichet, accusés d'avoir participé à des sabbats et qui furent tous exécutés ; Anatholia Sergent « qui paraissait défier toutes les médisances » ; puis la Bredette, les sœurs Bardel, la Camelonne, Marguerite Touret... Autant de procès soigneusement relatés qui n'empêchent pas l'auteur de brosser le portrait de *Quingey en 1657*.

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2514 TITRES**

**20 TITRES SUR
LE DOUBS**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

LA SORCELLERIE AU PAYS DE QUINGEY

Les procès en sorcellerie qui se tinrent, au XVII^e siècle, dans la juridiction du bailliage de Quingey, comme dans le reste de la France, ne firent, auprès du public, que perpétuer la tradition diabolique établie par de doctes ouvrages théologiques : on parla « d'épidémie démoniaque, de sortilèges et de maléfices », mais on ne chercha guère à étudier le phénomène dans sa réalité sociale (les dénonciations), religieuse (application par les magistrats des manuels doctrinaires) et psychologique (chaque cas était spécifique). Ici, par contre, Francis Bavoux, archiviste éclairé, loin de toute théorisation et de toute préférence confessionnelle, relate avec une grande précision les procédures en la matière qui lui ont semblé les plus significatives « de l'esprit de la juridiction de Quingey et des hantises propres à l'esprit des populations ».

Que reprochait-on, en effet, à Renobert Bardel, à ses deux enfants et à sa mère Simonne Deboichet ? Outre le fait que *la Deboichet* avait été traitée plusieurs fois de « sorcière » publiquement, qu'elle avait un penchant immodéré pour la boisson – auquel elle put s'adonner pendant les interrogatoires – et que Renobert était doté d'une force « peu commune », donc suspecte, on les accusait d'avoir été les âmes noires de mystérieux sabbats, décrits avec un grand luxe de détails et d'accusations par la grand-mère et ses petits-enfants, l'aîné, un peu borné, affirmant, entre autres, qu'il allait à Rome « aussi vite que l'on disait Pfy... ». Seul, Renobert résistait, mais au bout de deux mois la sentence de mort tombait pour les quatre accusés. Même entêtement du judiciaire face à l'irrationnel quand, à la suite des déclarations de *la Deboichet*, Anatholia Sergent, dont « la réputation défiait toutes les médisances », fut, elle aussi arrêtée, et exécutée, avec quatre autres femmes, après une captivité terrible. Et que dire du sort des sœurs Bardel, de *la Camelonne*, de Marguerite Touret, ou de Jeanne Sire, dénoncée comme complice par Marguerite à la fin de son interrogatoire ?

Réédition du livre intitulé **La Sorcellerie au pays de Quingey**, paru en 1947.
Réf. : 916-2514. Format : 14 x 20. 210 pages. Prix : 26 € Parution : septembre 2006.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution septembre 2006
Réf. 916-2514

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | | Téléphone (obligatoire) : | | | | | Signature : | | | | |

Je commande « **LA SORCELLERIE AU PAYS DE QUINGEY** » :

ex. au prix de 26 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2006 (316 pages)
– 2 460 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.